



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2023_110

OBJET : PLH 2022/2027 - SA HLM du Cotentin - Construction de 18 logements - Rue de la Moignerie - Cherbourg-en-Cotentin - Aide au logement social

Exposé

Le développement d'une offre locative sociale sur Le Cotentin constitue un des principaux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2022/2027. Sur les 6 ans d'application du PLH, il est ainsi prévu d'assurer la programmation de 750 logements locatifs sociaux répartis de manière équilibrée sur le territoire du Cotentin.

Afin de faciliter le montage et la mise en œuvre des projets de constructions développés par les bailleurs sociaux, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a adopté une politique d'aide au logement social destinée à consolider les plans de financement établis par les différents porteurs de projet.

La politique d'aides adoptée par le conseil du 28 juin 2022, prévoit ainsi d'accorder une subvention pour chaque logement financé à l'aide d'un Prêt Locatif Aidé d'intégration (PLAi) ou d'un Prêt aidé à Usage Social (PLUS), basée sur 3 niveaux définis en fonction de la localisation au sein de la commune et/ou de la nature des projets :

- Niveau 1 : 7 000 € par logement pour les opérations en zone d'extension (1AU ou 2AU des documents d'urbanisme), développées en continuité des zones déjà urbanisées des communes ;
- Niveau 2 : 8 500 € par logement pour les opérations situées en zones déjà urbanisées (zone U), et développées sur des parcelles non bâties ;
- Niveau 3 : 10 000 € par logement pour les opérations situées en zone déjà urbanisée et développées sur des parcelles bâties (projet d'acquisition-amélioration ou projets de démolition/reconstruction).

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération contribue au financement des projets de construction de logements locatifs sociaux qui permettent de reconstituer l'offre de logements démolie dans le cadre du projet de renouvellement urbain Les Fourches – Charcot – Spanel.

Conformément à la convention pluriannuelle adoptée par le conseil d'agglomération le 28 septembre 2021, le montant de cette participation s'élève à 3 500 € par logement.

Dans le cadre de la programmation HLM 2022, la SA HLM du Cotentin a obtenu une décision favorable de financement PLUS et PLAi pour la construction de 18 logements situés rue de la Moignerie à Cherbourg-en-Cotentin. Il est à noter que 16 des 18 logements que comportent ce projet sont destinés à la reconstitution de l'offre décidée dans le cadre de projet de renouvellement urbain. Compte-tenu de ses caractéristiques, cette opération est éligible à une subvention de 8 500 € / logement pour les 2 logements et 3 500 € pour 16

logements financés en PLUS et PLAI, soit un montant total de la subvention de 73 000 euros.

En tenant compte de la subvention de la Communauté d'Agglomération, le plan de financement prévisionnel en investissement s'établit comme suit :

Catégories de financement	Montant
Prêts Caisse des dépôts	1 635 691,31 €
Prêt Action Logement	174 300,00 €
Subvention ANRU	70 200,00 €
Subvention Communauté d'agglomération du Cotentin	73 000,00 €
Subvention Ville de Cherbourg-en-Cotentin	56 000,00 €
Fonds propres	610 144,52 €
Total	2 636 335,83 €

En contrepartie, la SA HLM du Cotentin s'engage à réserver des logements permettant à la Communauté d'Agglomération du Cotentin de proposer des candidats lors de l'examen de dossiers par la commission d'attribution mise en place par le bailleur.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DEL2022_009 du 1^{er} mars 2022 relative à l'adoption définitive du Programme Local de l'Habitat 2022-2027,

Vu la délibération n° DEL2021_087 - Aides spécifiques aux opérations de logement social dans le cadre du NPNRU - Quartier Charcot-Spanel-Les Fourches du 29 juin 2021,

Vu la délibération n° DEL2021_135 relative à la Convention Pluriannuelle de Renouvellement Urbain du 28 septembre 2021,

Vu la délibération n° DEL2022_062 du 28 juin 2022 relative à la politique d'aide en faveur du logement social,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 173 - Contre : 0 - Abstentions : 7- Madame Martine GRUNEWALD, Messieurs Frédéric LEQUILBEC et Gilbert VILLETTE ne prennent pas part au vote) pour :

- **Accorder** à la SA HLM du Cotentin une subvention d'un montant total de 73 000 euros,
- **Dire** que la dépense est inscrite au compte 2041582, ligne de crédit 82842,
- **Préciser** que l'attribution de cette subvention fera l'objet d'une convention de financement définissant les modalités de versement et les engagements du bénéficiaire conformément au règlement des aides au logement social adopté par le conseil communautaire,

- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU**28 SEPTEMBRE 2023**

Date d'envoi de la convocation : le 15/09/2023

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 169

Nombre de votants : 183

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 28 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne (A partir de 19h03), AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRANTONNE Pascal, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, LETOUZE Thierry suppléant de BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth (Jusqu'à 19h30), CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUDEMERE Christian, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROUSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LETERRIER Richard, DURUEL Christophe suppléant de LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, TINCELIN Christiane

suppléante de MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie (A partir de 20h00), VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMBROIS Anne à FAGNEN Sébastien (Jusqu'à 19h03), AMIOT Florence à HULIN Bertrand, BALDACCI Nathalie à LANGLOIS Hubert, BERNARD Christian à BOUSSELMAME Nouredine, BURNOUF Elisabeth à COLLAS Hubert (A partir de 19h30), BOTTA Francis à LEGOUET David, DE BOURSETTY Olivier à MARTIN Serge, HAMEL Estelle à DUVAL Karine, LEFRANC Bertrand à HEBERT Dominique, LEMOIGNE Sophie à PERRIER Didier, SOLIER Luc à GERVAISE Thierry, TARIN Sandrine à SAGET Eddy, VARENNE Valérie à PLAINEAU Nadège (Jusqu'à 20h00), VILLETTE Gilbert à PIQUOT Jean-Louis, VIVIER Nicolas à PECORARO Yvonne.

Absents/Excusés :

AMIOT André, BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, FIDELIN Benoît, GOSSELIN Bernard, HUREL Karine, JOUANNEAULT Tony, LEMYRE Jean-Pierre, LESEIGNEUR Jacques.